

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1912)  
**Heft:** 121

**Artikel:** Réplique de la Commission fédérale des Beaux-Arts à la brochure de M. Winkler  
**Autor:** Th.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-626282>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

côté pas plus de droits que d'autres journaux à les publier. Seul le département fédéral de l'Intérieur est en cause ici.

En ce qui concerne le troisième point qui consiste à avancer l'heure de la séance générale afin de gagner du temps pour les discussions, nous nous heurtons à des considérations d'ordre matériel. Beaucoup d'entre nous ne peuvent venir à la séance que le jour même et de ce fait il faut leur laisser le temps d'arriver par les premiers trains du matin. Cependant il sera tenu compte dans la mesure du possible de ce vœu, qui est aussi celui de la section de Paris. Mais nous ne pouvons assez recommander qu'il soit tenu compte plus sérieusement de la séance des délégués et de ses décisions qui sont nécessairement mieux étudiées et préparées que celles de l'Assemblée générale. Pourquoi, dans les sections nombreuses, les minorités n'y seraient-elles pas représentées ? Au reste, avec un peu de discipline dans les discussions nous aurions tout le temps nécessaire pour traiter l'ordre du jour.

Encore une fois, tout en soumettant cette lettre à votre appréciation, nous ne pouvons cacher l'étonnement que nous cause une telle démarche ! Nous pensons qu'en ce moment même si les changements proposés se justifiaient dans une certaine mesure, ce qui n'est nullement prouvé, toute révision de statuts, quelle qu'elle soit, ne pourrait avoir que des conséquences fâcheuses pour notre Société en y amenant de nouvelles perturbations et en enlevant au Comité central cet esprit de suite et de continuité dans la direction que les statuts actuels avaient justement pour mission de lui conférer.

Aux sections de se prononcer si elles veulent tenter les risques d'une nouvelle révision des statuts actuels qui sont le fruit de longues et mûres discussions, à elles de nous dire si elles veulent passer leur temps éternellement à faire des articles de lois pour les défaire à mesure !

Nous attendons leurs décisions. **Le Comité central.**

### Communication de la Section de Zurich.

La section de Zurich a réuni le 16 mars en une „séance commune“ dans la „Kollerstube“ du Kunsthhaus ses membres actifs et passifs. Le président, Monsieur Righini, rappela dans son discours de bienvenue les événements qui marquèrent l'an passé et particulièrement les honneurs et les succès remportés par l'art suisse à l'étranger ainsi que les attaques essayées dans la patrie ! Il exprime le désir de voir cette soirée consacrée aux bons rapports entre actifs et passifs, et cette façon de voir ne trouva de contradicteur qu'en la personne d'un sculpteur bien connu qui, avec beaucoup d'esprit, ne voulut d'aucune façon entendre parler de „passifs“ ! Monsieur le professeur Roelli et Monsieur le Colonel Ulrich exprimèrent leurs remerciements au nom des invités, le dernier plus spécialement au nom du maître de la maison : la Société des Beaux-Arts de Zurich.

Une agréable surprise était réservée aux membres passifs, pour lesquels fut organisée une loterie gratuite d'œuvres données par les membres actifs de la section. Quoi qu'un membre passifs de la section de Zurich puisse et doive supporter, il trouvera tout de même dans ce fait une consolation. A l'avenir on pourra même se faire recevoir membre passif de la section de Zurich par esprit de lucre !

Cette charmante soirée égayée par toute sorte de discours, de musique et de chants se termina aux approches de l'aube.

Sch.

### Réplique de la Commission fédérale des Beaux-Arts à la brochure de M. Winkler.

La réponse que la Commission fédérale avait décidé de publier pour réfuter les accusations de M. Winkler, ancien

juge fédéral, a paru et nous avons tout lieu de penser, après l'avoir lue, que l'auteur de ce réquisitoire et grand défenseur de la Sécession doit être quelque peu ennuyé d'avoir trop parlé de choses qu'il ne connaissait pas : Rarement pareille incompétence n'avait été si largement étalée ! Nous engageons vivement tous ceux qui auraient pu se laisser aller au doute après lecture de la brochure Winkler qui fut si libéralement distribuée, de lire cette réplique parue en français et en allemand.

Th. D.

### Exposition de souvenirs de voyage en Suisse.

Berne, 8 mars 1912. Un Comité composé de représentants de sociétés locales, de commerçants du „Verkehrsverein“ et ayant à sa tête le „Heimatschutz“ a pris l'initiative d'une **Exposition de Souvenirs de voyage suisses** qui devra avoir lieu en août à Berne. Les travaux préliminaires sont commencés.

On nous communique de Genève l'article suivant paru dans **Chantclair** du 15 février :

#### Exposition Schmidt.

Parmi les peintres de la jeune école qui, par ses conceptions, se rattache à Hodler, M. Schmidt est un de ceux dont les œuvres ne sauraient laisser indifférents tous ceux qui, chez nous, suivent attentivement le mouvement artistique.

Aussi devons-nous être reconnaissants à ce peintre de l'idée heureuse qu'il a eue en groupant vingt-deux toiles, des paysages, dans sa petite exposition particulière de l'Athénée.

M. Schmidt, dont l'effort est fécond, met en effet au service de conceptions qui, peut-être, étonnent les profanes, une sincérité qui n'est pas douteuse et une très grande conscience. Amoureux passionné de son art, il lui demande avant tout les joies intérieures. Sans souci des traditions surannées, rejetant toutes les théories d'où qu'elles viennent, Schmidt peint en toute indépendance d'esprit et uniquement pour sa satisfaction personnelle.

Avouons qu'en cette époque de concessions, la chose mérite d'être signalée. Profondément ému en face de la nature, Schmidt, dans ses recherches, tend à exprimer non pas seulement ce qu'il voit, mais ce qu'il sent ; en d'autres termes ses efforts visent à traduire l'émotion reçue.

C'est ce qui explique pourquoi, dans une même toile, l'intérêt se trouve divisé et, qu'à côté d'une „chose“ serrée, on constate des parties quelque peu négligées ou lâchées.

„L'intimité“, les „Jeunes pommiers“, „le Beau toit“, „le Saule“ sont à ce sujet de frappants exemples.

La recherche du caractère doublée de la recherche de l'élément durable et permanent sont ses constantes préoccupations. Vivre en se pénétrant intimement de l'élément à exprimer devient pour lui une impérieuse nécessité pour bien exprimer l'émotion et se plier à cette interprétation.

Dans ses toiles on ne rencontre que très rarement des effets d'ombre et de lumière. La plupart des œuvres peintes au soleil ne sont pas ensoleillées. Jamais dans ses tableaux le jeu des ombres et des lumières, selon l'expression même du peintre, ne vient „disloquer et diviser l'œuvre au détriment de la chose pleine et entière“.

Autant dire que Schmidt est opposé aux recherches des impressionnistes qui, eux, peignent surtout le moment. Et autant dire aussi que de métier, à proprement parler, Schmidt n'en a pas, ou plus exactement, il n'en a pas de préféré. Peu importent les moyens pourvu que le but soit atteint.

Le métier acquis, s'appliquant à toute chose lui semble nuisible, frisant la routine et par cela même inexpressif. A chaque émotion, à chaque milieu, à chaque œuvre nouvelle, Schmidt se crée un métier nouveau.

D'un œil attentif, sensible avant tout aux qualités, Schmidt sera sec, nerveux, affirmatif en face de la montagne, témoins : les „Cail-loux“ et „Montagne et nuage“ ; doux et caressant avec la plaine et l'eau, qu'il traduit avec beaucoup de bonheur.

Ses études de lac sont, en effet, parmi ses meilleures toiles. „Sapins“, „Fleurs et sapins“, „Nuage sur le lac“, „Plateau et nuage“, „Figures et lac“, accusent une recherche nettement décorative, élément indispensable à la stabilité d'une œuvre.

„Le Torrent“ (aquarelle) nous montre le mieux l'ensemble des recherches, la formule et les caractères distinctifs de ce peintre, qui est un chercheur d'une indéniable personnalité.

F. P.